



Demande de déplacement de poteau ENEDIS

Par **Flobob**, le **19/05/2021** à **20:18**

Bonjour à tous,rrnrnJe me permets de vous solliciter afin d'obtenir votre avis concernant notre dossier :rrnrnNous souhaitons obtenir le déplacement d'un poteau électrique qui aurait été posé sans le consentement du propriétaire précédent. rnrnLe poteau alimente seulement notre propriété, il est situé à moins d'un mètre de notre facade, devant une fenetre et penche de facon inquiétante.rnrnCe poteau est de plus goudronné et cela pourrait etre dangereux surtout concernant les enfants. rnrnNous avons fait la demande de déplacement à ENEDIS qui nous a répondu que le déplacement serait à notre charge (5600€)rrnrnPourriez vous nous aider à obtenir les textes de lois et d'urbanisme concernant l'implantation des poteaux électrique ?rrnrnJe vous remercie par avance.rnrnFlorent

Par **amajuris**, le **20/05/2021** à **16:32**

Bonjour, rnrnSi ce poteau vous gêne, vous auriez du demander comme condition que votre vendeur le fasse déplacer à ses frais, avant la vente.rnrnIl faudra m'expliquer comment enedis a pu planter cet ouvrage sur le terrain du propriétaire à moins d'un mètre de sa maison sans son accord sachant que ce poteau sert à alimenter sa maison.rnrnSalutations